

LUMIX S

Panasonic

DU 15 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2020

POUR L'ACHAT D'UN LUMIX S1 / S1R / S1H OU S5

JUSQU'À **700€**

remboursés*
PAR OPTIQUE LUMIX S ACHETÉE



Le plein format sans compromis

* Parmi les références éligibles [dans la limite de 6 optiques différentes].
Voir modalités au verso et sur panasonic.com onglet "Promotions" offre 2463

Du 15 octobre au 31 décembre 2020, pour tout achat d'un Lumix S1 / S1R / S1H ou S5, Panasonic vous rembourse jusqu'à 700€ par optique éligible achetée (dans la limite de 6 optiques différentes).

Pour obtenir le remboursement différé d'une ou de plusieurs optiques, suivez les étapes ci-dessous :

1- AVANT VOTRE ACHAT, VÉRIFIEZ QUE L'ENSEIGNE OU LE SITE INTERNET CHOISI(E) PARTICIPE À LA PRÉSENTE OFFRE NUMÉRO 2463 sur panasonic.com onglet "Promotions".

2- ACHETEZ, entre le 15 octobre et le 31 décembre 2020, 1 appareil photo Lumix S1 / S1R / S1H ou S5 et 1 à 6 optiques Lumix S différentes, parmi la liste des références éligibles ci-contre, dans une enseigne ou site internet participant(e) (voir liste des enseignes éligibles sur le site de l'offre), en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique ou au Luxembourg.

Pour être éligibles, les optiques doivent être achetées individuellement, et non dans un kit ou pack. Les objectifs vendus avec un appareil photo dans un pack ne sont pas éligibles.

*Références des optiques éligibles	Montant du remboursement TTC
S-E70200E	700 €
S-EZ470E, S-X50E	600 €
S-R70200E	300 €
S-R1635E	250 €
S-R24105E	200 €

*La liste des références éligibles est disponible sur le site de l'offre n°2463 sur panasonic.com onglet "promotions"

3- CONNECTEZ-VOUS sur www.panasonic.com [rubrique "promotions"] et inscrivez-vous à l'offre 2463 obligatoirement avant le 20/01/2021. L'inscription est obligatoire. Remplissez intégralement le formulaire d'inscription et vérifiez l'ensemble des informations saisies.

4- CONSTITUEZ VOTRE DOSSIER UNIQUE avec les éléments ci-dessous :

- **Votre confirmation de participation** imprimée (reçue par mail après validation du formulaire d'inscription), ou si vous ne disposez pas d'une imprimante, recopiez votre numéro de participation sur papier libre, ainsi que vos coordonnées complètes (nom, prénom, email, adresse postale, n° de téléphone).
- **La photocopie des tickets de caisse** ou factures de l'appareil LUMIX S et des optiques achetées, datés entre le 15 octobre et le 31 décembre 2020, en entourant l'enseigne et la date d'achat, le prix et la référence des produits achetés.

Si ces informations ne sont pas distinctement entourées, la demande de remboursement sera considérée comme non-conforme et le remboursement ne pourra être effectué.

- Pour l'appareil photo Lumix S ainsi que pour chaque optique achetée, le carton découpé de l'emballage, présentant le code-barres et le numéro de série du produit, conforme à l'exemple ci-contre. Attention Les photocopies ou les étiquettes simplement décollées ne seront pas acceptées.



5- ENVOYEZ VOTRE DOSSIER à vos frais, sous enveloppe suffisamment affranchie, OBLIGATOIREMENT AVANT LE 20/01/2021, cachet de la poste faisant foi. En cas d'achat non simultané de l'appareil LUMIX S et de la ou des optiques, l'envoi doit obligatoirement se faire en une seule fois :

Pour la France, envoyez votre dossier UNIQUEMENT à l'adresse suivante :
TAKE OFF N°2463 - OFFRE OPTIQUES LUMIX S HIVER 2020 - CS 50454 - 13096 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Pour la Belgique et le Luxembourg, envoyez votre dossier UNIQUEMENT à l'adresse suivante :
TAKE OFF N°2463 - AANBIEDING LENSEN LUMIX S WINTER 2020 - Pelikaanstraat 3 Box 2020 2018 Antwerpen Belgique /Belgie

6-CONFIRMATION DE DOSSIER : Si votre dossier respecte toutes les conditions de l'offre, vous recevrez votre remboursement par virement bancaire, sous 4 à 6 semaines environ. Ce délai est indicatif.

Vous pouvez consulter le suivi de votre demande de remboursement en cliquant sur l'onglet "Suivi de la participation" sur le module d'inscription de l'offre. Pour tout renseignement complémentaire : n'hésitez pas à contacter le service consommateur de l'opération par e-mail à service.consommateurltake-off.fr en précisant le numéro de l'opération (2463) dans l'objet de votre e-mail.

Toute réclamation devra être faite avant le 01/03/2021, l'opération sera clôturée après cette date.

Offre valable pour tout achat d'un Lumix S1 / S1R / S1H ou S5 et d'une ou plusieurs optique(s) Lumix éligible(s) (jusqu'à 6 optiques Lumix DIFFÉRENTE voir liste ci-dessus), réalisé entre le 15 octobre et le 31 décembre 2020 inclus dans une enseigne ou un site internet participant(e), en France Métropolitaine (Corse comprise), à Monaco, dans les DROM-COM (zone euro uniquement), en Belgique et au Luxembourg, et dans la limite des stocks disponibles. Offre réservée aux personnes physiques et morales, limitée à une seule demande de remboursement par foyer ou société (même raison sociale, même nom, même adresse, même email, même IBAN BIC) et non cumulable avec toute autre offre en cours. Le virement ne pourra être effectué que sur un compte bancaire de la zone euro.

L'offre s'applique pour l'achat de produit neuf comportant le marquage « CE » à l'exclusion des produits d'occasion. Concernant l'achat par Internet, la facture devra être éditée en français ou en néerlandais et provenir d'un site en.fr, .be, .lu, .com.fr, .com/lu dont le siège social est basé dans l'Union européenne (vous pouvez vérifier les coordonnées du site dans les CVI). Tout dossier incomplet, illisible, frauduleux, insuffisamment affranchi ou ne respectant pas les conditions énoncées ci-dessus sera considéré comme non conforme et sera rejeté. Aucun dossier incluant les pièces justificatives ne sera restitué. Seul l'envoi des codes-barres originaux et conformes à l'exemple ci-dessus sera accepté. Les frais de connexion, d'affranchissement et de participation ne seront pas remboursés. L'envoi en lettre suivie est fortement conseillé (pour la FRANCE UNIQUEMENT) afin de pouvoir justifier de la réception de votre dossier. Aucun dossier adressé directement à Panasonic France ou Panasonic Belgique ne sera accepté. Panasonic se réserve le droit de suspendre, modifier ou annuler la présente offre en cas de force majeure telle que défini par le droit français. Le remboursement est sujet à la détention pérenne du bien. Panasonic France se réserve le droit de réclamer le montant remboursé dans le cas où le produit serait retourné. En cas de suspicion de fraude, de falsification d'un ou de plusieurs justificatifs exigés par la présente offre ou dans le cas d'un dysfonctionnement intervenu dans le cadre de la participation à la présente offre, Panasonic se réserve le droit de refuser une demande de remboursement. Le cas échéant, Panasonic, ou toute personne habilitée à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et tout document justifiant de l'identité du participant. Si la fraude est avérée, la demande de remboursement sera refusée. Panasonic ne saurait être tenu pour responsable de la non-réception des demandes ou fait de problèmes indépendants de sa volonté (grève des postes, mauvaise distribution ou adresse du courrier...). En participant à cette offre, vous acceptez les conditions de cette opération. Les informations personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatique par la société Take Off, missionnée par la société Panasonic responsable de traitement, domiciliée 1-7 rue du 19 Mars 1962, 92230 Gennevilliers - RCS Nanterre B 445 283 757 afin de gérer le remboursement de ses offres commerciales sur les produits et services de Panasonic, dont la présente offre. Ce traitement est réalisé uniquement en France. Les données collectées sont indispensables à ce traitement et sont conservées pour une durée d'un an à compter de la clôture de cette opération. Dans le cas où vous avez accepté de recevoir des informations commerciales de la marque Panasonic, ces données seront transmises à son service marketing. Conformément à la loi du 6 janvier 1978 sur l'Informatique et les libertés, et au Règlement européen sur la protection des données personnelles en vigueur au 25 mai 2018, vous disposez, d'un droit d'accès, d'interrogation, de rectification, de suppression et de limitation du traitement des informations qui vous concernent, d'un droit d'opposition à la prospection ou pour motif légitime, d'un droit à la portabilité des données, d'un droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, et d'un droit de définir des directives relatives au sort de vos données à caractère personnel après votre décès en vous adressant à l'adresse suivante : par Courrier : Panasonic France 1-7 rue du 19 Mars 1962 92238, Gennevilliers, France / Par e-mail : fr_dataprotection@eu.panasonic.com